

Modalités contrôle des connaissances MASTER 1 DROIT PRIVE A DISTANCE Année 2025-2026			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
MATIERES ANNUALISEES			
Anglais	20 H	6	Écrit ou oral
Procédures collectives	30 H	6	Écrit
Régime matrimoniaux	30 H	6	Écrit
Concurrence	30 H	6	Écrit
Droit du travail	30 H	6	Écrit
Droit pénal spécial	30 H	6	Écrit
Procédures civiles d'exécution	30H	6	Écrit
Successions	30 H	6	Ecrit
Financement des entreprises	30 H	6	Écrit
Histoire du droit privé	30H	6	Écrit
Immobilier	30H	6	Écrit ou Oral
Commerce international	30H	6	Écrit ou Oral
Procédure pénale européenne et internationale	30H	6	Écrit
Droit international privé	30H	6	Écrit ou Oral
Sûretés	30H	6	Écrit
Assurances	30H	6	Écrit ou oral
Fiscalité du patrimoine privé entrepreneurial	30H	6	Écrit
TOTAL Annuel	500 H		

Tout étudiant n'ayant pas validé une unité d'enseignement à l'issue de la première session est automatiquement inscrit à la seconde session. Dans ce cadre, la note obtenue lors de la seconde session se substitue intégralement à celle de la première session et seule cette note est prise en compte pour l'appréciation finale de l'année universitaire. L'absence non justifiée à une épreuve de seconde session entraîne une défaillance définitive à l'unité d'enseignement concernée.

« Règlement adopté par la commission de la formation et de la vie universitaire du 30/09/2025 »
« Le présent règlement est applicable aux étudiants du master, au titre de l'année universitaire 2025-2026 »